AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° ~~88.06.15~~ Poste 571
66.21.32

DLP.12-8-77137875

Imprimerie de la Station d'Angers . Directeur-Gérant. M. JOURNET N° 534 AD

BULLETIN N° 105 D'AOUT 1977 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

VIGNE

MILDIOU - Les pluies de la fin Juillet ont assuré des contaminations dont les manifestations sont actuellement bien visibles et qui se traduisent, en particulier en Vendée, par des taches sur feuilles, parfois nombreuses. Toutefois, le feuillage de la vigne devient plus résistant et les conditions climatiques actuelles sont moins favorables à la maladie. Par conséquent :

- Dans les vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, il n'y a pas lieu d'effectuer, dans l'immédiat, un nouveau traitement, dans les parcelles qui ont été protégées suivant les indications du bulletin n° 104 du 29 Juillet.

- Dans les vignobles de Maine-et-Loire (sauf le Muscadet) et du Sud de la Sarthe, la situation est identique, et il n'y a pas lieu, pour le moment, d'effectuer un nouveau traitement, dans les parcelles traitées conformément aux indications de la Station.

- Dans le vignoble de Brem en Vendée, le mildiou est très abondant. La végétation continue de s'accroître. Un nouveau traitement devra être exécuté dans le milieu de la semaine du 15 au 20 Août. Dans le vignoble de Mareuil et dans les autres vignobles de Vendée, ce traitement pourra être repoussé aux tout derniers jours de la semaine du 15 au 20 Août. Ce traitement ne constitue pas le traitement d'aoûtement qui n'interviendra pas avant le début de Septembre.

Maintenir les vignes rognées.

VERS DE LA GRAPPE - Le deuxième vol de la Cochylis et de l'Eudémis se poursuit. Il est très faible dans l'ensemble. Très localement, de rares oeufs ont été déposés ; quelques très rares pénétrations sont visibles. Il est toutefois trop tôt pour intervenir. La Station donnera prochainement de nouvelles informations.

Dans les vignobles de Vendée, aucune intervention n'est à envisager contre les vers de la grappe pour le moment.

ESCA - Des dépérissements brutaux de souches, liés à la présence d'esca, sont observés dans de nombreuses parcelles. Les viticulteurs devront repérer, dès maintenant, ces parcelles, de manière à intervenir contre cette maladie au cours de l'hiver prochain.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le deuxième vol, encore très faible, se poursuit dans la Vallée de la Loire et en Vendée. Il n'a pas encore débuté dans le Nord de la Loire-Atlantique, dans la Sarthe et la Mayenne.

Dans les vergers de tous les départements, aucun traitement n'est à exécuter, pour l'instant. Dans les cas où un traitement sera nécessaire, celui-ci n'interviendra pas, au plus tôt avant les tout derniers jours de la semaine du 15 au 20 Août. La Station donnera prochainement de nouvelles informations.

PSYLLE DU POIRIER - Les arboriculteurs doivent surveiller très attentivement cet insecte dont les oeufs sont nombreux dans certains vergers.

.../...

28

Il est rappelé qu'un traitement peut être exécuté avec l'un des insecticides suivants, susceptibles d'être efficaces, en le choisissant en fonction de son délai d'emploi avant la récolte :

Méthidathion	: 30 gr. de matière active par hl.	- interdit	15 jours avant récolte
Monocrotophos	: 30 gr. "	" - "	42 jours " "
Phosmet	: 50 gr. "	" - "	15 jours " "
Vamidothion	: 50 gr. "	" - "	30 jours " "

ARAIGNEE ROUGE - Localement, on observe des pullulations de cet acarien. Celui-ci doit être surveillé, car les conditions climatiques lui sont plus favorables, et des oeufs d'hiver seront susceptibles d'être déposés, très prochainement, en particulier sur les fruits; ce qui est souvent préjudiciable à leur commercialisation.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Des taches existent dans les cultures tardives et la maladie est susceptible de s'étendre, si de nouvelles pluies survenaient. Dans les parcelles encore en pleine végétation et non encore protégées, il y a lieu d'exécuter un traitement immédiat.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des " PAYS DE LA LOIRE " :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 11 AOUT 1977

.../...